



# Atlas de l'Environnement

## Formations

### BTS Gestion et Protection de la Nature, Gestion des Espaces Naturels

La durée de la formation est de deux années comprenant d'une part 60 semaines à l'établissement et, d'autre part, 12 semaines de stage. 8 semaines de stage en organisme seront consacrées à la spécialité et donneront lieu à la rédaction d'un rapport (support de l'une des épreuves pour l'obtention du diplôme). La formation est organisée en modules et structurée en quatre domaines auxquels s'ajoutent un module d'éducation physique et sportive, un module d'initiative locale, des activités pluridisciplinaires, des périodes de stage. Pour les B.T.S., seul l'anglais est enseigné au lycée. Les étudiants(es) pratiquant une autre langue vivante doivent suivre les cours par correspondance avec le C.N.E.D. ou le C.N.P.R.

#### Contenu de la Formation :

Le diplôme du B.T.S.A. est délivré au vu de deux éléments comptant chacun pour moitié :

- résultat du contrôle en cours de formation assuré au lycée par les enseignants au cours des deux années de formation et validé par le Jury ;
- résultat des trois épreuves terminales de fin de cycle : - une épreuve écrite d'expression française et de culture socio-économique ; - une épreuve écrite socio-économique, scientifique et technique ; - une épreuve orale de soutenance du rapport de stage.

#### Objectifs de la Formation :

- Formation supérieure courte qui se prépare en 2 ans, le B.T.S.A. donne une qualification professionnelle de niveau III, permettant à un jeune de rentrer dans la vie active avec un bon niveau technique et d'assumer les responsabilités d'un cadre moyen.
- Les techniciens supérieurs en " gestion des espaces naturels " travaillent à constituer et mettre en œuvre un projet de gestion qualitative de ces espaces : mise en valeur écologique (maintenir ou rétablir leur qualité), économique et culturelle par une gestion intégrée.

#### Niveau requis par la Formation :

Formation accessible aux candidats(es) titulaires soit d'un baccalauréat technologique (S.T.A.E.) soit d'un baccalauréat Scientifique. Nécessité d'établir un dossier de candidature. Ce dossier est à retirer avant le 1er avril, auprès du Lycée Agricole du département où le candidat est scolarisé. Après un entretien de motivation (le ou la candidat(e) a intérêt à joindre à son dossier de candidature une lettre de motivation faisant état de son projet futur en terme d'emploi), le dossier est transmis à la Commission Nationale qui procède aux affectations en liste principale et en liste supplémentaire compte tenu :

- des résultats scolaires en classes de 1ère et Terminale ;
- des appréciations du conseil de classe de Terminale ;
- des résultats de l'entretien de motivation. L'avis d'affectation est notifié par le Président de cette Commission Nationale à chaque candidat fin juin.

#### Débouchés de la Formation :

Le titulaire du BTSA gestion et protection de la nature " gestion des espaces naturels peut être employé par des structures de tailles et de statuts extrêmement divers : le secteur public : Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement et Collectivités Territoriales dans le cadre de la gestion des parcs d'espaces naturels accueillant du public le secteur privé :



# Atlas de l'Environnement

## Formations

-Entreprises d'aménagement, bureaux d'études.

-Associations

-C.P.I.E.

-Fédération de chasse, pêche&nbsp;Le titulaire du BTSA gestion des espaces naturels peut exercer les activités suivantes :

-animateur développement local

-chargé d'études sur l'environnement

-technicien génie écologique

-technicien cynégétique

-technicien agricole

-technicien de rivières

### **Plus d'Informations :**

Rendez-vous sur Atlas de l'Environnement :

<http://www.atlas-environnement.net>

Vous y trouverez :

- des métiers liés à cette formation,
- les établissements où cette formation est dispensée,
- des offres de stages en relation avec cette formation,
- des offres d'emplois liées à cette formation...